



Genève, le 22 décembre 2022

Rapport d'activité 2021-2022

(1^{er} décembre 2021 – 30 novembre 2022)

1. Bases légales

- Loi sur les commissions officielles, du 18 septembre 2009 (LCof - A 2 20);
- Règlement sur les commissions officielles, du 10 mars 2010 (RCof - A 2 20.01);
- Articles 15 et 16 de la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière, du 18 décembre 1987 (LaLCR - H 1 05).

2. Compétences du CTPPM

Les séances du Conseil du transport privé professionnel de marchandises (CTPPM) ont été présidées par M. Serge Dal Busco, Conseiller d'Etat chargé du département des infrastructures (DI), qui a aussi assumé la charge de Président du Conseil d'Etat jusqu'au 31 mai 2021.

Le CTPPM est associé aux travaux stratégiques liés au domaine de la mobilité ayant des implications pour le transport privé professionnel de marchandises. Il émet un avis à la demande du département ou formule des propositions sur les questions importantes intéressant le domaine de la circulation ou du stationnement des véhicules de transport privé professionnel de marchandises.

3. Activités du CTPPM

Le CTPPM a tenu trois séances au cours desquelles il a traité les sujets suivants :

- Présentation de l'étude "Affectations logistiques optimales à la Praille et à la ZIMEYSA", en présence de M. Guillaume Massard, Directeur général de la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI).
- Présentation de la vision à 10 ans de la FTI, en présence de M. Guillaume Massard, Directeur général de la FTI.
- Point d'avancement du Plan d'actions marchandises et logistique urbaine 2019-2023 (PAM).
- Cases de livraison: Consultation autour d'un changement de pratique des contrôles de la Fondation des Parkings, en présence de M. Damien Zuber, Directeur général de la FP puis, lors d'une séance ultérieure, présentation de la mise en œuvre de la modification des pratiques de contrôle.

- Nano-hubs urbains mobiles pour une livraison décarbonnée du dernier kilomètre.
- Projet d'automates à colis.
- Vidéos de promotion des vélos-cargos.
- Point de situation sur le projet GOH (Generation of Hydrogen).
- Cargo Sous Terrain.
- Itinéraires Convois exceptionnels.
- Plan climat et plans d'actions : Questions-réponses sur la vision d'ensemble des politiques de mobilité.
- Plans de mobilité des entreprises, label écomobile et newsletter Mobilité et économie.
- Point sur les actions en lien avec la gestion des déchets.
- Modification de la circulation dans l'hyper-centre autour de la Place Bel-Air.
- Problèmes de circulation au carrefour entre la route d'Aire-la-Ville et la route de Chancy pour les entreprises localisées dans la zone du Bois-de-Bay.

4. Secrétariat du CTPPM

Département des infrastructures.

Direction générale de l'Office cantonal des transports (OCT).

Le secrétariat effectue les missions suivantes :

- actualisation des données liées au CTPPM;
- préparation des dossiers;
- tenue de la liste de participants;
- établissement de l'ordre du jour et des convocations;
- rédaction et communication des procès-verbaux;
- paiement des jetons de présence.

5. Frais du CTPPM

- a) Jetons pour tâches ordinaires (art. 24 RCOF)
CHF 1'560.-.
- b) Jetons pour tâches extraordinaires (art. 25 RCOF)
néant.
- c) Remboursement de frais (art. 28 RCOF)
néant.



Serge Dal Busco
Président du CTPPM